

01.11.2011 - 11:00 Uhr

## Les cigarettes électroniques dispensent autant de nicotine que les cigarettes de tabac

Genève (ots) -

Dans un article publié aujourd'hui dans le *European Respiratory Journal*, les résultats d'une étude sur la cigarette électronique montrent que les utilisateurs obtiennent autant de nicotine de ce produit que les fumeurs en obtiennent habituellement de la cigarette de tabac.

L'étude, conduite par des chercheurs des Universités de Genève et d'Auckland, analyse les niveaux de cotinine (un produit de la dégradation de la nicotine par le foie) chez les utilisateurs de cigarettes électroniques.

C'est la première fois que sont publiées des données de cotinine chez des utilisateurs expérimentés de cigarettes électroniques. Jusqu'ici, on n'avait que des données de laboratoire chez des utilisateurs novices qui ont utilisé ce produit brièvement avant que des tests sanguins de nicotine soient effectués. Ces précédentes données montraient que les utilisateurs novices obtenaient peu ou pas de nicotine de ces produits.

La recherche publiée aujourd'hui montre au contraire que les utilisateurs expérimentés (tous des ex-fumeurs), en situation réelle (hors laboratoire) obtiennent une dose de nicotine semblable à celle que les fumeurs obtiennent habituellement des cigarettes de tabac.

Ces résultats sont importants, car les gouvernements dans de nombreux pays élaborent des réglementations sur la cigarette électronique (actuellement, certains pays l'interdisent, d'autres l'autorisent avec nicotine, d'autres sans nicotine). Dans ce cadre, il est très important, pour les autorités, les médecins et les consommateurs, de savoir que la cigarette électronique peut délivrer autant de nicotine que les cigarettes de tabac.

Source

Etter JF, Bullen C. Saliva cotinine levels in users of electronic cigarettes. *European Respiratory Journal*. 2011, Nov 1, vol 38, 1219-1220.

Contact:

Jean-François ETTER (auteur de l'étude)  
Faculté de Médecine  
Université de Genève, Suisse  
Mobile: +41/76/348'57'86  
Tél.: +41/22/379'04'59  
E-Mail: Jean-Francois.Etter@unige.ch  
Skype: jfetter

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100050840/100707091> abgerufen werden.